

BULLETIN D'ADHESION

Saison 2025-2026



Je soussigné :

Président (association ou société) du club de :

Tél Portable : Fixe :

Adresse mail :

Référent U2C2F :

Téléphone P : fixe :

Adresse mail :

Evoluant en :	N1	☐	N2	☐	N3	☐
	R1	☐	R2	☐	R3	☐
	Féminines	☐	Futsal	☐	District	☐

Déclare par le présent bulletin, adhérer à l'U2C2F (Union des Clubs des Championnats Français de football) et à ses statuts

Pour régler la cotisation :

J'adresse le bulletin d'adhésion dûment complété et le montant de la cotisation

Paiement à date de renouvellement soit le 30 juin 2025 pour le montant de€

À Le2025

Cachet et signature précédés de la mention "bon pour adhésion"

Cotisations votées lors de l'AG U2C2F du 13 décembre 2023

NATIONAL 1	500 €
NATIONAL 2	250 €
NATIONAL 3	150 €
REGIONAL 1	100 €
TOUT AUTRE NIVEAU	100 €
(Régionaux, départementaux, féminines, futsal, district)	

Procédures d'adhésion mises en œuvre

* Règlement par chèque :

Merci d'adresser le bulletin dûment complété avec le chèque par courrier postal à
U2C2F - 87 boulevard de Grenelle 75015 PARIS

* Règlement par virement bancaire :

Merci d'adresser le bulletin dûment complété par courrier électronique à
secretariat@u2c2f.fr

Nos références pour le virement en précisant le nom de votre club ou association

IBAN : FR76 1027 8060 5400 0213 3540 170 BIC CMCIFR2A

**L'U2C2F réunit les clubs employeurs du football. Tout club ayant au moins 1 salarié peut adhérer quelque soit son niveau et moment de pratique.
Les associations des clubs professionnels peuvent adhérer à l'U2C2F et cotiser au niveau de leur équipe réserve**